

Mât cylindrique fuselé à enterrer L=7000 diam. 159/102mm avec emmanchement terminal ø76mm

Design iGuzzini

iGuzzini

Dernière mise à jour des informations: Décembre 2023



Référence accessoire

2517: Mât cylindrique fuselé à enterrer L=7000 diam. 159/102mm avec emmanchement terminal ø76mm

Description technique

Mât fuselé "stepped" réalisé en acier zingué à chaud 70 microns, conformément à la réglementation UNI EN ISO 1461 (EN 40-5), soumis à un traitement de peinture acrylique à poudre texturée (coloris gris). La partie supérieure présente 4 inserts filetés M8 pour la fixation des produits. Le mât est formé de deux pièces cylindriques; il est en acier EN10025-S235JR (ex Fe360 UNI7070); le premier cylindre a 159 mm de diamètre, et 3 mm d'épaisseur, une longueur de 3000 mm, tandis que le second cylindre a un diamètre de 102 mm, une épaisseur de 3 mm et une hauteur de 4000 mm. L'orifice pratiqué pour la porte de visite mesure 310x95 mm et se trouve à 1000 mm du sol, conçu pour le montage d'un bornier à deux fusibles (code 1863). Le mât permet l'installation de borniers italiens/français/espagnols, anglais (avec un adaptateur en bois à commander séparément) et allemands/suisses (avec rail DIN, à commander séparément). Porte de visite affleurante, en alliage d'aluminium; avec clé triangulaire grande (9 mm côté clé) pour porte de visite (code 0246). La fermeture est garantie par un joint étanche antivieillessement qui s'adapte aux irrégularités superficielles du mât. La porte de visite est posée au moyen d'une contre-plaque, fixée à l'intérieur du mât par le biais de soudures par points. A l'intérieur du mât, il est soudé un crochet en métal, en mesure de supporter le bornier. Il est constitué d'un rond en métal, de 4 mm de diamètre, replié deux fois, de 40x26 mm de dimensions.

Installation

Le mât doit être enterré, 1000 mm sous terre. Pour la protection du mât, au niveau du terrain, il peut être appliqué une gaine de protection contre la corrosion, non comprise dans les accessoires du mât. Sur demande, utilisation d'une embase pour mât (code 1842), formée de deux pièces à assembler, réalisées en aluminium coulé, de 620 mm de diamètre et 184 mm de hauteur.

Coloris
Gris (15)

Poids (Kg)
80

Câblage

L'accès aux câbles de l'alimentation électrique est rendu possible grâce à un orifice situé à 350 mm de la base du cylindre en métal, et qui mesure 150x50 mm. Le mât possède un orifice pour la fixation du culot d'ancrage, en mesure de recevoir le câble de mise à la terre externe, situé à 70 mm du sol, de 11 mm de diamètre, fixé au moyen de vis en acier inox A2 M8x17 mm.

Conforme à la norme EN60598-1 et à la réglementation en vigueur (o 'à la réglementation relative')

IP54

